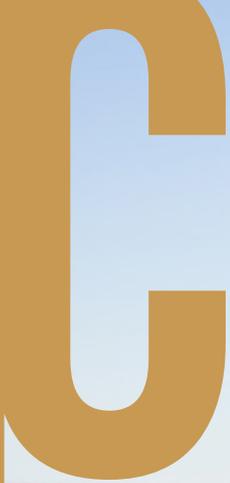


CHARTREUSE



Programme d'activité **2021**



Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités	4
1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants	5
<ul style="list-style-type: none">• Assurer le maintien des grandes structures paysagères• Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions	
1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire	7
<ul style="list-style-type: none">• Maintenir la diversité écologique du territoire• Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides	
1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources	10
<ul style="list-style-type: none">• Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques	
1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques	11
<ul style="list-style-type: none">• Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles• Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières	
Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature	18
2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages	19
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable• Favoriser le développement équilibré et durable	
2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire	20
<ul style="list-style-type: none">• Maintenir et restaurer les continuités écologiques• Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité	

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi	21
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement • Développer les dynamiques d'économie circulaire 	
2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants	23
Axe 3 : Une Chartreuse en transitions un territoire fertile pour de multiples transitions	25
3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive	26
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité • Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère 	
3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique	27
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent 	
3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture	29
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'utilisation collective des voitures individuelles • Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité • Développer l'usage du vélo quotidien sur le territoire 	
3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse	30
<ul style="list-style-type: none"> • Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population 	
3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble	31
<ul style="list-style-type: none"> • Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être • Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales • Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales 	

Axe 1

Une Chartreuse multifacette

UN TERRITOIRE PRÉALPIN QUI CULTIVE SES SINGULARITÉS

Stendhal comparait la Chartreuse à une émeraude, une pierre précieuse naturelle dont les facettes, façonnées par l'homme, démultiplient l'éclat. Deux siècles après l'écrivain, nous ne saurions mieux décrire notre territoire dont la variété des paysages et des milieux naturels représente autant de ressources que d'atouts.

Notre environnement est fragile ! Pour conserver un cadre et une qualité de vie, il est plus que jamais nécessaire de veiller à l'impact des activités humaines sans toutefois mettre le territoire du Parc sous cloche!

Le premier axe de la nouvelle charte répond à l'objectif de préserver et valoriser les qualités et les spécificités qui forgent l'identité plurielle à laquelle les habitants comme les touristes sont fortement attachés.

Bien qu'abordés plus spécifiquement dans cet axe, les objectifs de qualité paysagère constituent un fil rouge de la nouvelle charte, en lien avec l'urbanisme et l'architecture ou encore la transition énergétique.

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Assurer le maintien des grandes structures paysagères

Sensibiliser les jeunes aux différents paysages de Chartreuse (agricole, forestier...)

Le Parc naturel régional de Chartreuse poursuit son objectif de former les écocitoyens de demain et d'accompagner les enseignants et les animateurs dans leur recherche de pédagogie active. En 2021, le Parc reconduit son soutien logistique et financier dans le cadre des projets pédagogiques « Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe ».

Favoriser l'intégration paysagère dans la gestion forestière et les aménagements liés

Le Parc poursuivra son appui au CRPF sur plusieurs projets de desserte forestière structurante. Il sera associé à la mise en place de la 2ème tranche du projet de desserte du Mont (St Pierre d'Entremont 38) et de la 2ème tranche du projet du Coleau (St-Pierre de Chartreuse) afin de privilégier des projets intégrés dans le paysage et respectueux de la flore protégée.

Créer des outils pédagogiques innovants à destination du secteur viticole du massif de la Chartreuse

Le Parc accompagne les agriculteurs du massif afin de développer l'activité d'accueil à la ferme. Cette démarche vise à mieux faire connaître le métier d'agriculteur, notamment à destination des scolaires. Chaque année, plusieurs dizaines de classes se rendent sur les exploitations agricoles du territoire et les retours des enseignants sont très positifs. En 2021, il s'agira de lancer une expérimentation dans le domaine de l'oenotourisme en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Savoie. Le projet vise à créer un cheminement touristique dans un vignoble et des supports pédagogiques qui mettront également en lumière les éléments remarquables du patrimoine local.



Enrayer la déprise agricole et encourager la diversification des paysages

Après avoir accompagné la création d'une Association Foncière Agricole sur la commune de Crolles autour de la reconquête de coteaux enrichis par le pâturage et la plantation de vignes, le Parc poursuivra son implication dans les différents projets liés à la valorisation et la protection du foncier agricole notamment les projets de PAEN (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels en milieu périurbain) émergents.

Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions

Promouvoir, caractériser et valoriser l'identité des paysages

Le Parc s'impliquera dans l'accompagnement du projet ArchiNature visant à investir les espaces naturels traversés par le cours des Guiers, par l'installation d'œuvres éphémères d'architecture et de design créées pour des sites précis le long du Guiers et accompagnées d'actions/parcours de médiation culturelle et scientifique autour des œuvres et du paysage pour le grand public et les scolaires. Cette opération participera de la découverte des sites naturels et des paysages liés à l'eau.

Protéger et valoriser l'identité des sites paysagers remarquables

En collaboration avec la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, le Parc œuvre à la préservation du paysage et des milieux du Cirque de Saint-Même. A la suite d'un diagnostic technique en 2020, il s'agira d'avancer en 2021 sur les aspects réglementaires du classement du site au titre du paysage, le porter à connaissance de ce projet, l'acceptation sociale de ce classement et la gouvernance de ce site.

Par ailleurs, le Parc fera valoir dans la déclinaison régionale de la stratégie des aires protégées l'intérêt de la protection de sites paysagers remarquables, comme Saint-Même ou l'ensemble Gorges du Guiers vif / défilé du Frou et défilé des Echelles.

Enfin, le Parc poursuivra son accompagnement au respect de la qualité paysagère des sites remarquables que sont les cols, en participant aux démarches et aux projets d'aménagement au Col de Porte et au Col du Granier.

Anticiper et accompagner l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements

Le Parc continuera, au fil des projets, à émettre des avis et recommandations pour le respect des paysages et l'intégration paysagère des infrastructures nouvelles, de transports d'énergie et d'antennes de téléphonie en particulier. Un suivi du projet de la ligne ferroviaire Lyon - Turin sera assuré.

Garantir la qualité et la lisibilité du paysage par un encadrement de la signalétique

La période de renouvellement de la charte du Parc naturel régional de Chartreuse est l'opportunité de réaffirmer et de mieux faire connaître le territoire du Parc, ses limites et les communes qui en font partie. Le fait de savoir qu'on fait partie d'un PNR ou qu'on entre dans un PNR est une condition sine qua non de la communication à la base de la sensibilisation et du changement de comportement recherchés au sein d'un PNR.



Cette communication peut s'étendre jusqu'aux points de sortie autoroutiers conduisant sur le territoire du Parc. Ainsi, le Parc prévoit en 2021 de :

- Participer au financement d'un panneau de signalisation d'intérêt culturel et touristique (« panneau marron » de type H13) sur l'autoroute A43
- Lancer une étude pré-opérationnelle pour qualifier, dénombrer, caractériser et donner les conditions d'implantation des panneaux nécessaires pour :

> Donner de la lisibilité au Parc naturel régional de Chartreuse au moment du renouvellement de sa charte, en marquant les entrées du Parc et les communes y adhérant ;

> Renforcer l'identité du territoire et l'affiliation au PNR par une mise en réseau visuelle des acteurs socio-économiques, points de vente à la ferme dans un 1er temps.

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire



Maintenir la diversité écologique du territoire

Développer, partager et mobiliser pour améliorer la connaissance de la biodiversité

Apprendre aux jeunes à connaître les espèces faunistiques et floristiques de Chartreuse en général et celles de la Réserve Naturelle en particulier

Les projets « Prise de vue buissonnière » et « Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » sont à nouveau proposés aux établissements scolaires en 2021.

Maintenir la connaissance et le suivi de la population de Bouquetins des Alpes

Au-delà des années de suivi scientifique post réintroduction du Bouquetin en 2010-2011, le Parc coordonne l'observation de ces animaux, dans le but d'évaluer l'état de la population, avec l'appui d'un réseau d'observateurs bénévoles et d'associations naturalistes. Le Parc contribuera à l'apprentissage de la reconnaissance et de la description des individus auprès des accompagnateurs en montagne et des membres des associations et clubs d'alpinisme et poursuivra la capitalisation des observations.

Suivre des espèces à enjeu pour le territoire

Le Parc conduira des inventaires de chauve-souris dans les secteurs d'alpages et des zones ouvertes de la forêt domaniale de Grande Chartreuse. Les données permettront d'alimenter des réseaux nationaux d'observations des chiroptères, en particulier en altitude. La mutualisation de ces informations permet d'avoir des faisceaux d'indices sur les incidences du changement climatique sur la biodiversité.

2021 sera l'année de finalisation de l'inventaire de la biodiversité souterraine, les prospections des cavités ayant été retardées par la crise sanitaire en 2020.

Le suivi des grands prédateurs sera poursuivi grâce à un ensemble de pièges photographiques répartis sur le Parc et la Réserve naturelle et à l'animation d'un réseau d'observateurs sur le Parc. Le Parc poursuivra sa participation à la mise en œuvre du Plan national d'actions pour le Lynx.

Enfin, une restitution publique des données récoltées dans le cadre des suivis participatifs Rosalie des Alpes et Sabot de Vénus aura lieu afin de remercier les observateurs et de motiver de nouvelles personnes pour ouvrir l'œil lors de leurs balades dans les milieux naturels.

Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse : sensibiliser, diffuser la connaissance et nettoyer en partageant !

La présence d'un animateur au sein de l'équipe de la Réserve naturelle permet de renforcer son action de sensibilisation auprès de tous publics. La valorisation du film sur le territoire va continuer en 2021 avec notamment une sélection au festival du film nature de Menigoutte (<https://www.menigoutte-festival.org>). Afin de s'adapter au contexte sanitaire, la Réserve naturelle prévoit également la création de MOOC (Massiv Open Online Courses) qui sont des cours en ligne. L'objectif est de continuer à diffuser la connaissance en mettant à disposition du grand public des interventions d'acteurs, chercheurs, spécialistes avec lesquels la Réserve naturelle travaille. Une opération de nettoyage est également prévue sur le Mont Granier comme chaque année avec la contribution des bénévoles du collectif d'association « Chartreuse propre ». Ces opérations permettent chaque année de mobiliser des forces vives sur le territoire et de sensibiliser au-delà du territoire.

Préserver les milieux naturels et les entités écologiques remarquables du Parc

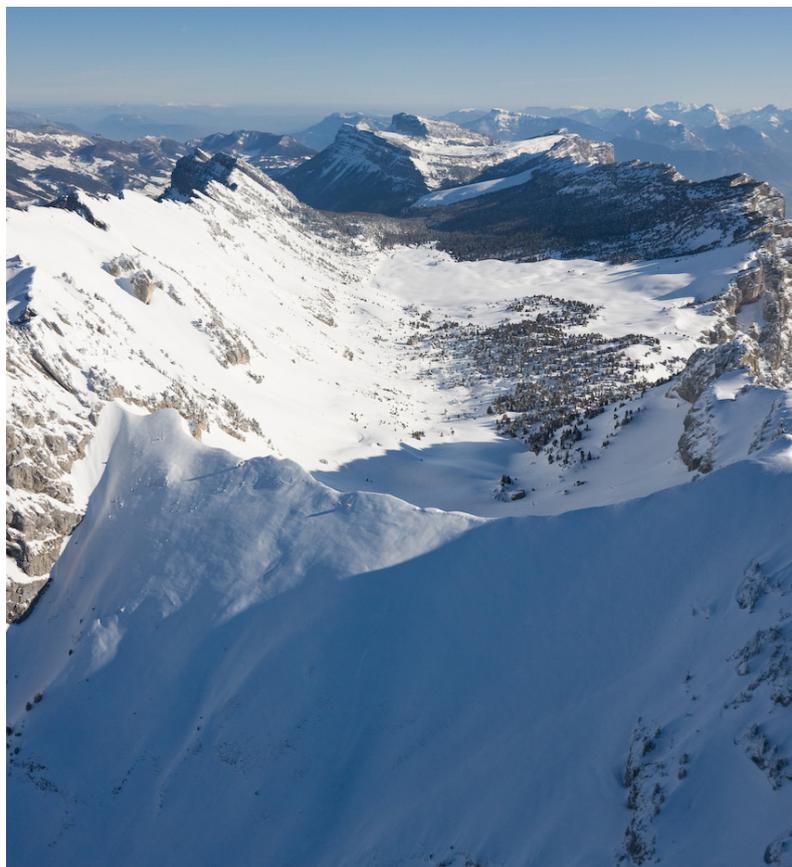
Stratégie biodiversité du Parc : élaborer un plan d'action pour les espèces et les milieux prioritaires

Après l'identification de la faune, de la flore et des milieux naturels « prioritaires », pour lesquels le territoire a une responsabilité dans leur conservation, le Parc entamera l'élaboration d'un plan d'action concerté. Il précisera les objectifs à long terme et les actions à conduire pour mieux connaître, gérer, préserver voire protéger ces espèces et ces milieux en partenariat avec les acteurs du territoire et les partenaires du Parc.

Ce travail territorial contribuera à alimenter la déclinaison régionale de la stratégie des aires protégées 2020-2030.

Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse : poursuivre l'acquisition de connaissance sur l'évolution du climat et de la fréquentation

En 2021, la Réserve naturelle continue de travailler sur le climat en s'engageant aux côtés de la Fédération Nationale de l'Environnement 74 et du LECA de Grenoble (Laboratoire d'ECologie Alpine) sur un projet de thèse sur l'impact du changement climatique sur les communautés biologiques des zones humides d'altitude avec des inventaires odonates, amphibiens et macrophytes. De même un travail va être engagé sur les lichens, utilisés comme bio-indicateurs du



suivi du changement climatique et du suivi de fréquentation.

Ces travaux viennent en complément de l'inventaire syrphes réalisé récemment et qui livre des résultats alarmants de perte de biomasse et de perte de diversité spécifique. Citons également le suivi régulier de la station Phénoclim (mené en interne) et le suivi de 2 glaciers souterrains grâce à la contribution de 2 clubs de spéléologie dont les mesures confirment malheureusement la fonte régulière de ces objets souterrains particuliers.

Le suivi de la fréquentation reste d'actualité grâce au dispositif des écompteurs et dans un contexte confinement/déconfinement qui influence fortement la fréquentation du site sans que l'on puisse aujourd'hui en évaluer précisément les impacts sur les milieux naturels et les espèces.



relevés permettront par ailleurs d'obtenir des données sur le fonctionnement hydraulique de la tourbière et d'améliorer les connaissances sur ce site.

Des actions concernant la fréquentation, notamment au niveau des alpages du Charmant Som, se poursuivront : sensibilisation sur site, réflexions avec les partenaires autour du projet de réfection de sentier et d'amélioration de l'accueil sur site...

Pour le site des Marais et Tourbières de l'Herrétang, l'année sera marquée par une étude ayant pour objectif de rechercher, sur le site et aux alentours sur la plaine du Guiers, le sonneur à ventre jaune, espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore. Aussi, le contexte sanitaire ne l'ayant pas permis en 2020, il est prévu de travailler plus étroitement avec les agriculteurs afin de concilier au mieux les enjeux agricoles et environnementaux sur le site.

Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides

Mettre en œuvre le programme d'actions du label "Site Rivières Sauvages"

Suite au rétablissement des continuités écologique et sédimentaire par l'arasement des seuils de Saint-Pierre-de-Chartreuse, l'année 2021 sera marquée par un autre projet d'envergure de restauration écologique : le nettoyage de l'ancienne décharge communale de Saint-Pierre-de-Chartreuse située sur les berges du Guiers mort.

Un projet intermassif avec le PNR du massif des Bauges sera mené dans le but d'inventorier et de qualifier les refuges thermiques (= « poches d'habitat » qui demeurent favorables lorsque les températures atteignent des valeurs critiques nuisant à la survie d'une espèce) sur les deux bassins versants du Guiers et du Chéran afin d'établir un programme d'actions pour préserver ou restaurer ces refuges.

Cette année sera aussi la seconde année de l'étude des diatomées (algues microscopiques présentes dans les cours d'eau, indicatrices de la qualité globale des milieux).

Par ailleurs, il est prévu de poursuivre les démarches de sensibilisation, auprès des enfants et des scolaires, notamment par l'intermédiaire du programme pédagogique « Graines de rivières sauvages » proposé par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, qui permet aux jeunes habitants des « Sites Rivières Sauvages » de devenir de véritables ambassadeurs de

Préserver voire protéger les espèces emblématiques et les espèces prioritaires, lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Mettre en place les zones de quiétude hivernale pour le Tétras-lyre

Le Parc coordonne et met en place chaque année des zones de refuge hivernal pour le Tétras-lyre. Cette installation est réalisée en partenariat avec les clubs de sports de montagne tels que le CAF ou le GEMSA sur les secteurs du Charmant Som et de Chamechaude, et en partenariat avec le département de l'Isère sur le secteur de l'ENS du Col du Coq, sur Pravouta.

Assurer la gestion voire la restauration de certains sites et milieux

Poursuivre l'animation des sites Natura 2000 isérois sur le Parc

Sur le site Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort, il s'agira d'accompagner la commune de Proveysieux dans l'actualisation de la notice de gestion du site de la tourbière de la Manissole. Des

leur rivière.

Aussi, cinq soirées de concertations « Bistr'eaux » thématiques abordant le cycle de l'eau, la biodiversité des cours d'eau, les espèces invasives seront animées par l'association des Amis du Parc à destination des habitants. Elles précéderont les suivis participatifs de la qualité de l'eau du Guiers mort qui seront organisés un samedi par mois, de mai à octobre, par les associations de pêche locales.

Aider à l'amélioration des infrastructures existantes dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau

Le Parc poursuivra le soutien aux projets visant à améliorer l'existant dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau. Il s'agira notamment d'améliorer et limiter la circulation d'engin forestier dans des zones mouilleuses en accompagnant financièrement des solutions techniques permettant de limiter l'impact des chantiers sur la qualité de l'eau dans le bassin versant concernés.



1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques

Sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel et au géopatrimoine chartrois

En 2021, les projets pédagogiques « Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » et « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien » seront à nouveau proposés aux établissements scolaires et aux groupes en hors-temps scolaires afin de poursuivre la sensibilisation des jeunes au patrimoine culturel de leur territoire.

Valoriser les patrimoines culturels comme vecteur d'appropriation

Le Parc accompagnera des projets de préservation/ restauration du bâti patrimonial, contribuant à la caractérisation des paysages de Chartreuse, notamment en recherchant de nouveaux partenariats avec la Fondation du Patrimoine.

Cela ira de pair avec un travail de réappropriation de l'inventaire du patrimoine bâti par la conception d'une application grand public, des mises à jour et des croisements de données en lien avec le tourisme, l'itinérance.

Il poursuivra de la diffusion de l'ouvrage « Itinérances » qui initie la collection « Chemins de traverse » ; projet éditorial du Parc qui vise à valoriser et promouvoir la Chartreuse à travers les productions et le regards d'artistes qui ont été inspirés par le territoire, ses paysages, ses ambiances.

Le Parc poursuivra le projet de résidence artiste/ chercheur initié en 2020 et qui a été freiné dans sa réalisation par la situation sanitaire.



Ce projet partenarial entre 3 PNR de la Région, la DRAC et APARA (Association des Parcs Auvergne Rhône-Alpes), intitulé Sonographies, mobilise une anthropologue et une compositrice ainsi que plusieurs acteurs associatifs et de l'éducation sur le Plateau des Petites-Roches. Il s'attache à étudier les sentiments du paysage traversé, dans des trajectoires de migrations mettant en perspective l'exil des Huguenots (valorisé par un sentier européen) et les migrations contemporaines.

1.4. Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Poursuivre le déploiement d'une destination Chartreuse fondamentalement cohérente et respectueuse de son territoire

Accompagner Chartreuse tourisme

Le Parc travaille de concert avec Chartreuse tourisme pour le déploiement et la promotion de la destination. En 2021, l'actualisation de la stratégie marketing aboutira à la définition d'un nom de destination, une identité visuelle et charte graphique, et un guide de marque pour une utilisation ouverte et optimisée des codes de la destination par les acteurs et partenaires

Poursuivre l'optimisation et le déploiement des activités sur le réseau PDIPR

Dans le cadre des activités et loisirs de pleine nature, le Parc poursuivra son action pour la maîtrise de son réseau, en lien avec les Départements et EPCI. Il s'agira notamment de :

> Actualiser les conventions avec les Départements, EPCI et ONF

> Déployer en concertation les activités rattachées au réseau :

- Prise du label VTT FFC et déploiement d'une offre après concertation
- Etudier la faisabilité du déploiement d'une filière équestre

> Poursuivre l'actualisation du réseau sur le SIT
En lien avec les travaux coordonnés par Savoie Mont Blanc Tourisme, il s'agira de qualifier les itinéraires de randonnée pédestre pour adapter l'offre aux attentes clientèles (valorisation d'itinéraires de plus courte durée et niveau plus faible, thématisation, ...)

Accompagner la qualification et la sécurisation du canyon de l'Infernet

Le canyon de l'Infernet est certainement un des plus beaux encaissements de l'Isère. Inscrit au PDESI Isère, il a fait l'objet d'une 1ère étude environnementale et d'un plan d'actions en 2014 pour sa dépollution. Identifié comme prioritaire au niveau départemental en 2019, le Département a relancé la dynamique autour du site. En 2020 le Parc a financé une étude de définition des travaux nécessaires à la sécurisation du site et des milieux (accès) et les encadrants professionnels, en lien avec le PGHM et la CRS Alpes, ont procédé au rééquipement du parcours. Sous réserve que les freins soient levés (maîtrise d'ouvrage), les travaux pour l'accès au canyon devraient être réalisés en 2021 avec un appui technique et financier du Parc.

Espace valléen : écriture de la nouvelle candidature pour la période 2021-2027

Le massif de la Chartreuse est engagé depuis plus de 20 ans dans une politique de diversification touristique, avec le soutien des politiques de massif (espace valléen) et des départements. Ces accompagnements ont permis de renforcer la destination Chartreuse à travers des opérations structurantes, révélatrices du massif et, pour certaines, innovantes : transition de la station du Col de Marcieu en un pôle ludique 4 saisons, implantation de la 1ère station trail, aménagement du stade de biathlon 4 saisons, des projets portés par Chartreuse tourisme pour optimiser la visibilité et la performance commerciale de la destination, valorisation des patrimoines forestiers de Chartreuse à travers le label forêt d'exception, ...

La programmation espace valléen 2015-2020 arrive à son terme. Elle aura permis d'accompagner 14 opérations structurantes pour la destination pour un montant de 3 582 117,29€ dont plus de 3M d'euros d'investissement.

Convaincu de la plus-value du dispositif, le Parc naturel régional de Chartreuse, reconnu garant de la destination Chartreuse, va déposer une candidature pour la nouvelle génération espace valléen (2021-2027).

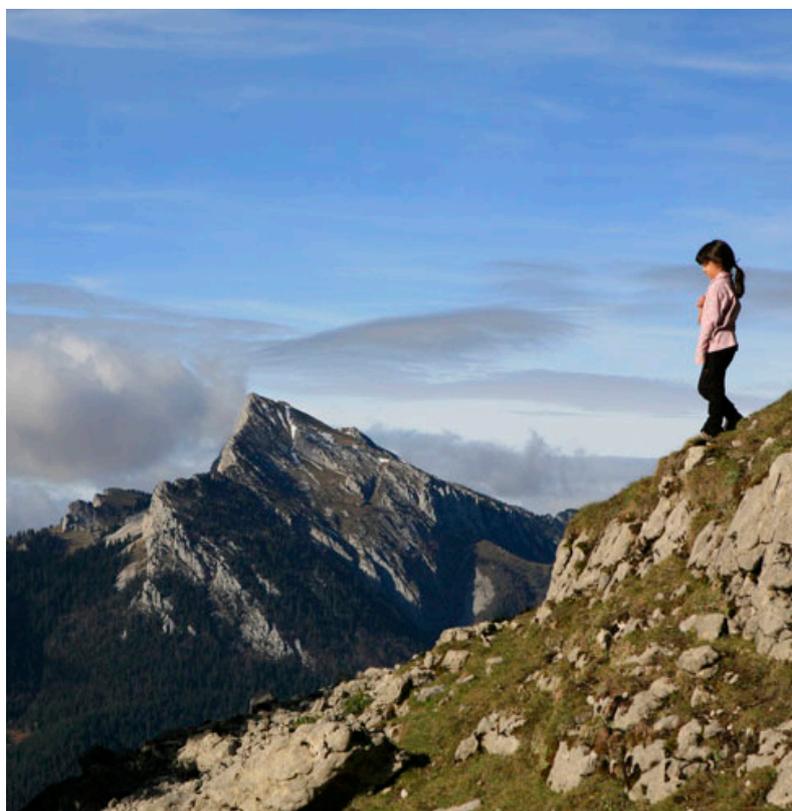
Maintenir l'outil de production forestière et la capacité à valoriser le bois localement

Maintenir l'outil de production forestière

Une stratégie foncière sera animée à l'échelle du territoire en partenariat avec plusieurs collectivités (Pays Voironnais, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de communes cœur de Chartreuse, Grand Chambéry) ainsi que la forêt privée (CRPF, groupements de sylviculteurs). Elle se déroulera sur 2 ans et aura 3 objectifs :

- Préserver le foncier
- Valoriser la gestion du foncier forestier
- Améliorer la structure foncière des espaces forestiers à travers l'animation de la bourse foncière notamment.

En parallèle, le CRPF assurera l'animation de 5 projets collectifs de desserte en lien avec le Parc qui assurera la mise à jour du Schéma de production et de mobilisation durable des bois de Chartreuse. Le Parc poursuivra également l'animation et l'analyse des ICE (Indicateurs d'équilibre sylvo-cynégétique) à l'échelle



de l'unité cynégétique Chartreuse Isère. Ce travail sera réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'ONF, la fédération de chasse de l'Isère, le groupement de sylviculteurs chartreuse Isère et l'ACCA de proveyzieux. En 2021, plusieurs forêts communales seront concernées par ces relevés : St-Pierre de Chartreuse, St-Laurent du Pont, St-Joseph de rivièrè, la Sure en Chartreuse, Proveyzieux, Sarcenas, Quaix en Chartreuse, le Sappey, St Pierre d'Entremont Isère, Entre-Deux-Guiers, St Christophe sur Guiers. Cette action doit permettre de produire des données assurant un suivi fiable sur la durée des populations d'ongulés, de leur état de santé et de leur impact sur le milieu forestier (régénération notamment).

Maintenir la capacité à valoriser le bois localement

Le Parc poursuivra l'accompagnement du Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dans la communication sur l'AOC Bois de Chartreuse. Il aidera notamment à l'organisation d'évènements valorisant le bois local et à destination du grand public, des élus et des professionnels.

L'aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricole en AOC Bois de Chartreuse se poursuivra en 2021. Elle est destinée aux exploitants agricoles et aux entreprises. L'objectif est de favoriser la valorisation du bois local dans la construction.

Après un appui en 2020 à la transmission de la scierie de Chartreuse, le Parc continuera d'accompagner les projets d'investissement des scieries du territoire. Les entreprises de seconde transformation ayant des projets d'investissement seront également accompagnées dans les démarches techniques et administratives.



Accompagner les acteurs pastoraux dans le maintien de leurs activités et développer des actions de sensibilisation auprès du grand public pour limiter les conflits d'usages

Nous l'avons bien vu cette année, les grands espaces et notamment les zones de montagnes connaissent une affluence de plus en plus importante. Les alpages n'y échappent pas, conduisant à des conflits d'usages entre professionnels des différents secteurs d'activités et les particuliers.

Pour répondre à ces difficultés le Parc poursuit son implication dans le projet de coopération LEADER sur la « médiation en alpages », en partenariat avec le Parc du Massif des Bauges et la communauté d'agglomération Pays Basque. Cette action consiste précisément à mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur le monde pastoral, afin de réduire les conflits d'usage en alpage.

Des panneaux de sensibilisation ont été élaborés pour inciter le touriste à modifier son comportement lors de ses randonnées en Chartreuse.

Le panneau s'intitule : « l'herbe est précieuse pour nos vaches, chèvres et moutons ! ». Il s'agit par ce message, de sensibiliser le promeneur sur l'importance de respecter les espaces en herbe surtout quand la prairie n'a pas été fauchée.

Les premiers panneaux seront livrés avant l'été aux éleveurs. Une seconde édition est prévue dans l'année pour répondre à de nouvelles demandes.

Accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leur performance économique, environnementale et sociale

Le Parc de Chartreuse a contribué à l'organisation de formations techniques à destination des agriculteurs en 2020 notamment sur l'optimisation des coûts d'alimentation en élevage laitier. Cette session a permis de favoriser les échanges et d'autres actions techniques seront proposées en 2021.

Le Parc sera partenaire en 2021 d'une journée technique « spéciale viticulture » organisée par Fédération Départementale des Cuma de la Savoie. Le secteur pressenti pour l'organisation de cette journée est Chapareillan - Les Marches afin de pouvoir mobiliser plus facilement les professionnels des 2 départements. Le programme de la journée alternera des démonstrations techniques de machines (sous la forme d'ateliers), des témoignages d'experts et des retours d'expériences de viticulteurs.

Soutenir et accompagner les filières agricoles dans leurs évolutions

Accompagner les projets collectifs de valorisation des produits fermiers

En 2021, le Parc de Chartreuse poursuivra son accompagnement des projets collectifs émanant des producteurs fermiers afin de les aider dans la valorisation de leurs produits.

Le Parc de Chartreuse continuera de développer et répertorier les producteurs en circuits courts au sein de son application numérique cartographique. Cette application a pour vocation de rendre les fermes et points de vente plus visibles auprès des habitants et des visiteurs.

Les événements permettant de valoriser les produits du territoire et de mieux connaître l'agriculture du territoire seront maintenus par le Parc de Chartreuse en 2021 comme la traditionnelle « Ronde Gourmande » (marché de Noël des artisans et producteurs locaux à Chambéry), la « Descente des Alpages » de Grenoble et la seconde édition de « Vis ma vie d'agriculteur » qui vise à proposer au grand public des visites d'exploitations animées par des agriculteurs.

Mieux connaître les nouveaux agriculteurs du territoire

Le territoire de la Chartreuse attire chaque année de nombreux porteurs de projets agricoles. Ces nouvelles installations sont réalisées très souvent « hors cadre familial » avec des projets de plus en plus diversifiés. Au-delà de l'appui technique et financier dont ils bénéficient par les différentes structures agricoles spécialisées, il s'avère important de pouvoir communiquer largement sur ces nouveaux agriculteurs les premières années d'installation. Cette communication permettra de faire connaître ces nouvelles installations auprès d'un large public (habitants, élus, scolaires, ...). Plus précisément, l'action qui sera menée en 2021 portera sur la réalisation de portraits vidéo d'agriculteurs installés sur le territoire depuis moins de 3 ans.

Capter et maintenir des emplois et compétences

En 2021, le Parc continuera d'accompagner les porteurs de projets tant dans la création que dans la reprise d'entreprise. Cet accompagnement en lien avec les EPCI et partenaires de la création se traduit par un accompagnement financier notamment via les aides à l'investissement des TPE. Cette aide financière s'inscrit dans le programme LEADER porté par le Parc. Ainsi ce sont près de 30 entreprises qui ont été aidées par ce dispositif en 2020, pour un montant LEADER d'environ 130 000 €, levant près de 1 million d'euros d'investissement sur le territoire de Chartreuse.

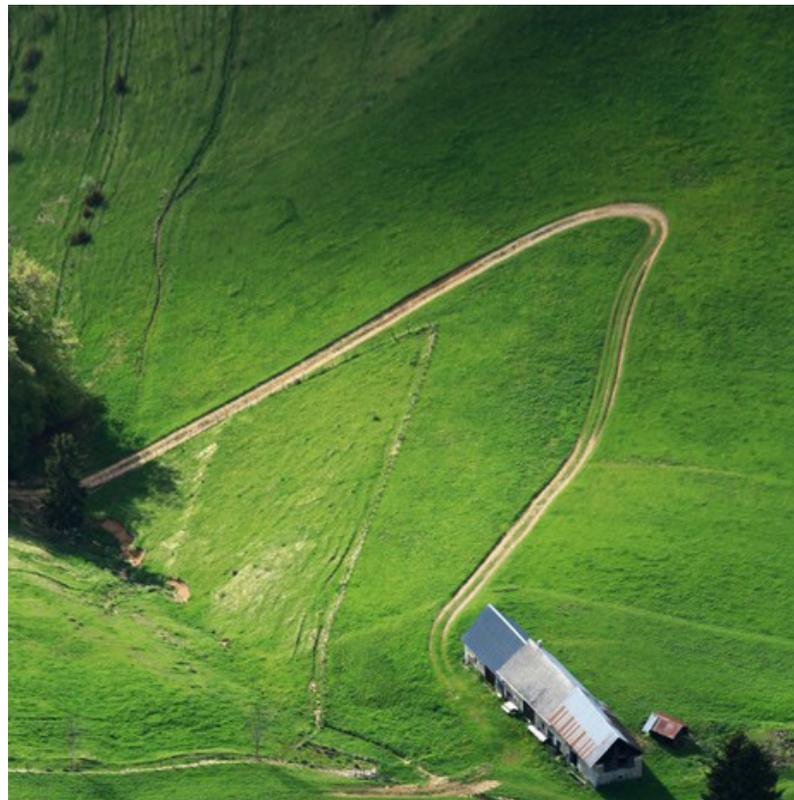
Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières

Accompagner les dynamiques collectives

Le Parc poursuivra sa mise en réseau des associations commerciales et artisanales de Chartreuse avec ses partenaires.

Le parc apporte un soutien opérationnel à la création de l'association Aubier de Chartreuse, regroupement d'artisans créateurs (professionnels ou en voie de professionnalisation) d'objets bois en Chartreuse et ses alentours avec mutualisation de moyens matériels et immatériels et mise en lien avec les acteurs du territoire.

La Parc co-organise une visite de l'atelier de la Bonne fabrique au Sappey en Chartreuse dédiée aux socio-professionnels, entrepreneurs et collectifs de tous secteurs d'activités.



Organiser une journée scolaire sur la forêt et le bois

Une journée scolaire dédiée à la forêt et au bois n'a pas pu être organisée en 2020 pour cause de crise sanitaire, elle devrait être reportée en mai 2021. Elle se déroulera au Col de Porte et associera de nombreux partenaires répartis par atelier : les groupements de sylviculteurs, Cartusiana, la passion du bois, les artistes de Chartreuse et l'ONF. Cette journée, prévue pour environ 300 élèves, associera écoles du massif et de Grenoble Alpes Métropole.

Animer le renouvellement de la Charte Forestière de Territoire

Le renouvellement de la charte forestière de territoire sera réalisée en 2021. Il s'appuiera sur une consultation des principaux acteurs socio-économiques du territoire ayant un lien direct ou indirect avec le milieu forestier. Les élus seront également consultés lors d'atelier co-animés avec les associations des communes forestières Isère et Savoie. L'objectif de ce renouvellement est de produire un plan d'action concerté définissant les priorités pour la forêt en Chartreuse pour la période 2021-2026.

Ce plan d'action s'appuiera sur la nouvelle charte du Parc et constituera une application concrète des différentes fiches-mesure.



afin de faciliter l'intégration de bois local dans les projets prévus sur le territoire (tourisme, agriculture, économie, énergie ...).

Animer la SICA d'alpage de Chartreuse

Créée en 2017 avec l'appui du Parc, la SICA d'alpage de Chartreuse réunie à ce jour 10 exploitations agricoles adhérentes qui prennent des parts dans la structure. L'objectif de la SICA est d'accompagner les agriculteurs de Chartreuse en se regroupant pour monter des projets collectifs ou individuels sur les zones pastorales. La SICA permet aux éleveurs d'être accompagnés par exemple pour des travaux d'adduction d'eau ou d'amélioration des conditions d'abreuvement, la réhabilitation de chemins d'accès, l'acquisition de matériel de contention ou de systèmes de clôtures, des travaux de réouverture paysagères, ...).

Renforcer les dynamiques interprofessionnelles, interterritoriales et de réseaux

Sensibiliser les jeunes aux activités présentes sur le territoire et promouvoir les projets pédagogiques interterritoriaux

Le Parc poursuivra son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre des séjours pédagogiques (Classes Parc...) dans les centres de vacances et dans le cadre du projet pédagogique « Découverte des activités du Parc » (visites d'entreprises). Afin de favoriser les échanges entre territoires, les Echanges scolaires (ville-Parc, inter-Parcs, intra-Parc) seront proposés aux établissements scolaires du Parc et des villes-porte.

Poursuivre la mise en place de stratégies interterritoriales sur la forêt et le bois

Le Parc construira sa nouvelle charte forestière en lien étroit avec Grand Chambéry et le Parc du massif des Bauges, les uns étant reconnus comme massifs de production avec à leurs pieds un fort bassin de consommation (Grand Chambéry).

Le Parc poursuivra également sa participation à la stratégie forestière Inter-Tepos, intitulée « Forêt Horizon 2030 ». Elle est mise en place avec Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, la communauté du Pays Voironnais et le Parc du Vercors. Le Parc

Animer la démarche Forêt d'Exception et la concertation autour de l'aménagement de la Forêt Domaniale « Grande Chartreuse »

En lien avec l'ONF, le Parc anime depuis 2012 la démarche Forêt d'Exception sur la forêt domaniale de Grande Chartreuse. Pour mémoire, la forêt domaniale de Grande Chartreuse est la 3ème forêt en France à avoir bénéficié de ce label. Le PNR Chartreuse soutient fortement la démarche qui permet de développer des actions innovantes en matière de gestion forestière, d'accueil et de valorisation du patrimoine (naturel et historique) en forêt. Un travail de fond sera mené entre tous les partenaires afin de mieux communiquer et faire connaître la démarche.

Enfin, le Parc apportera son appui à la concertation nécessaire au renouvellement de l'aménagement de la Forêt Domaniale de Grande Chartreuse prévu sur la période 2021-2023.

Accompagner le CIBC dans ses projets et son fonctionnement

Le Parc participera à l'appropriation de l'AOC Bois de Chartreuse par le territoire. Il accompagnera notamment la diffusion des informations et conseils aux collectivités concernées par le Parc.

La convention de partenariat entre le PNR et le CIBC sera également renouvelée afin d'intégrer les différentes mesures de la nouvelle charte du parc. Enfin, plusieurs missions du Parc seront régulièrement associées aux échanges avec le CIBC

sera plus particulièrement impliqué sur la mise en œuvre des opérations « bois construction » et « sensibilisation chantier forestier » (poursuite du développement de l'opération « Vis ma vie de bûcheron » sur l'ensemble du territoire de l'inter-tepos). Il s'investira également sur la construction d'outil dédié à la gestion forestière dans les périmètres de captage.

Poursuivre l'implication du Parc au sein du Projet Alimentaire Inter Territorial

Le Parc de Chartreuse poursuivra en 2021 son implication au sein du Projet Alimentaire Inter Territoire (PAiT) qui regroupe plusieurs collectivités autour du bassin grenoblois : Grenoble Alpes Métropole, le Parc du Vercors, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, la communauté de communes du Trièves, la ville de Grenoble, mais aussi des structures comme la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Réseau des Conseils de Développement et le collectif autonomie alimentaire de Grenoble. Une des actions phares du PAiT en 2020 a été l'organisation de la première édition du « Mois de la Transition Alimentaire ». Cet événement vise à accompagner le grand public aux changements de comportements alimentaires par divers ateliers allant de la visite d'une exploitation agricole à la séance de cuisine en passant par un échange avec les transformateurs locaux . L'évènement sera très certainement reconduit en 2021.

Animer l'année de transition du PPT - Plan Pastoral Territorial de Chartreuse et préparer la nouvelle candidature

Le Parc de Chartreuse a animé en 2020 la dernière année du second PPT de Chartreuse qui apporte aux collectivités et aux structures collectives pastorales des financements pour des projets d'amélioration pastorale. Un bilan de ce programme a été réalisé et il s'agira en 2021 de préparer une nouvelle candidature pour les années à venir. Ce travail de renouvellement du programme nécessitera une concertation des acteurs pastoraux et des collectivités afin d'identifier au mieux les besoins du territoire.

Communiquer sur l'évaluation du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) et animer la période transition 2021 - 2022

Le Parc de Chartreuse porte depuis 2016 un PAEC (Projet Agro Environnemental et Climatique). Il s'agit d'un dispositif qui a permis aux agriculteurs et aux groupements pastoraux du massif de pouvoir bénéficier de MAEC - Mesures Agro Environnementales et Climatiques (aides surfaciques



/ compensation financière versées en contrepartie de la mise en place ou le maintien de pratiques culturelles contraignantes et respectueuses de l'environnement). Il s'agira donc en 2021 et 2022 d'assurer l'animation de cette période de transition et de lancer les réflexions pour la prochaine candidature.

Valider et qualifier les itinérances de Chartreuse

Le Parc est reconnu comme garant de la destination Chartreuse par ses partenaires institutionnels. A ce titre, la gestion des itinérances pédestres et cyclos trouvent tout leur sens dans l'action portée par le Parc. Ainsi, les GR de Chartreuse, mais aussi les traversées portées jusqu'à ce jour par la GTA sont portées et animées par le Parc. En 2021 il s'agira d'approuver le tracé du GR9 et de travailler les itinérances chemins et petites routes du soleil.



Participation à la mise en œuvre de la convention liant l'association des Parcs Auvergnés Rhône-Alpes et le Comité Régional du Tourisme

Une convention de partenariat a été signée pour la période 2020-2022 entre l'association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA) et le Comité Régional du Tourisme. Cette convention vise à renforcer des collaborations et favoriser l'émergence de projets partagés sur le territoire des Parcs naturels régionaux, autour de valeurs et d'objectifs communs. Trois champs de collaboration animent cette convention : valorisation de la montagne 4 saisons, accessible à tous et partagée ; émergence de la « Destination Parcs » ; développement de l'itinérance. Le Parc, en binôme avec Chartreuse tourisme, participe à la mise en œuvre de cette convention. En 2021 une étude d'image, notoriété et prospects auprès des différentes clientèles touristiques des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes sera engagée, co-financée par le PNRC.



Axe 2

Une Chartreuse en harmonie

UN TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

Comme un acrobate sur un fil, le Parc a besoin de détermination et d'audace pour avancer sans perdre l'équilibre. Notre ambition est de faire du Parc un espace où l'Homme prend soin de la nature et la nature prend soin de l'Homme, dans une recherche perpétuelle d'harmonie !

Le deuxième axe de la charte vise donc à gérer les pressions, à trouver l'équilibre entre valorisation et protection. Prendre soin de l'air, de l'eau, de la biodiversité... c'est prendre soin de ses habitants et de leur qualité de vie. Il s'agit aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité. C'est essentiel pour nous aujourd'hui et c'est vital pour les générations futures !

Dans cet objectif, le Parc soutiendra les activités économiques avec une empreinte environnementale limitée et/ou celles s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Une attention collective sera nécessaire afin que l'urbanisation soit économe en foncier et que la fonctionnalité écologique soit garantie.

2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable

Conserver les silhouettes villageoises et des villages attractifs

L'objectif de qualité paysagère « Faire vivre les villages » se décline entre autres par un travail à faire sur les formes et silhouettes villageoises : contenir les extensions, adapter et intégrer les nouvelles constructions, travailler sur la revitalisation des villages.

Des rencontres seront organisées avec les élus du territoire pour les sensibiliser à leur rôle dans la garantie de la préservation des spécificités paysagères de leur village, de l'intégration de nouvelles constructions ou de la qualité des rénovations du bâti existant.

Favoriser le développement équilibré et durable

Avoir une consommation foncière réfléchie et limiter l'artificialisation des sols

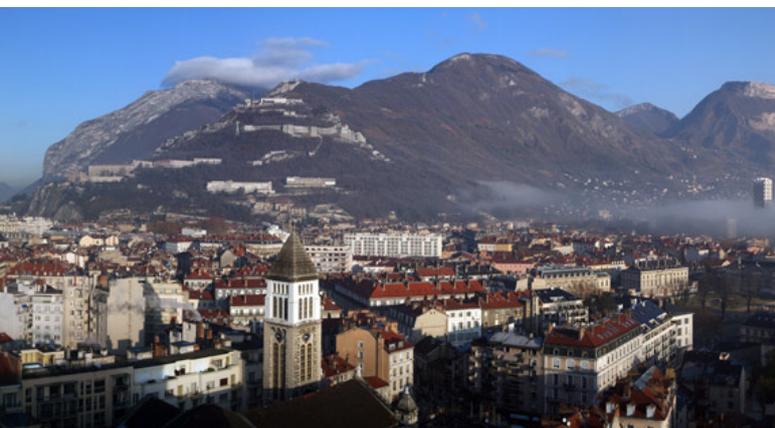
Le suivi des projets d'aménagement sera l'occasion d'accompagner les maîtres d'ouvrages dans la limitation de l'artificialisation du territoire, voire la renaturation de certains espaces (cour d'école, parking...).



Pérenniser la démarche globale de qualité paysagère et promouvoir le paysage comme outil de concertation, d'aménagement durable et de suivi du territoire

Le Parc accompagnera une deuxième saison de l'action **Regards Croisés sur les paysages de proximité** : animations grand public autour de la sensibilisation, l'identification et l'appropriation des paysages du quotidien dans nos villages ; menées par une architecte avec l'intervention d'acteurs d'autres disciplines comme l'urbanisme, l'histoire, la climatologie, l'agriculture...

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire



Maintenir et restaurer les continuités écologiques

Le Parc est engagé dans les démarches de Contrats verts et bleus (outils de préservation et restauration des continuités écologiques) portées par les intercommunalités du territoire. La poursuite du projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » (voir paragraphe 3.1.1) contribuera à améliorer la « trame noire » : continuités d'espaces nocturnes, non perturbés par l'éclairage urbain, favorables aux espèces nocturnes. Le corridor écologique entre le massif des Bauges et la Chartreuse est plus particulièrement bénéficiaire de cette démarche.

Préserver et restaurer les continuités écologiques préalpines (projet POIA)

Le Parc a participé en 2020 au montage d'un projet qui permettra de "Caractériser et définir les enjeux de trame écologique fonctionnelle déclinés aux zones pastorales et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages face aux changements climatiques". Ce projet, qui fait l'objet de financements européens sur 2 ans s'est construit grâce à une mutualisation stratégique en inter-Parcs naturels régionaux des massifs préalpins (massif des Bauges, Chartreuse, Vercors, Baronnies provençales et Verdon). L'objectif principal des diagnostics et études est la construction d'un plan d'action pour la gestion, la préservation voire la restauration des milieux ciblés, à savoir les zones ouvertures intermédiaires et les forêts matures.

Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité

Mieux expliquer la fonctionnalité des places de dépôts pour la gestion forestière

Les panneaux « chemin à partager » seront mis en prêt pour les gestionnaires forestiers de zones de fréquentation reconnues afin de compléter le dispositif déjà en place. Ces panneaux complètent la plaquette d'information sur les usages des chemins forestiers diffusés dans les offices du tourisme. Ils visent à informer le grand public sur l'usage des places de dépôt afin de préserver leur fonctionnalité initiale. En complément de cette action, le Parc participera à la réalisation d'outils pédagogiques sur les chantiers forestiers en lien avec les besoins exprimés par l'ONF notamment sur Grand Chambéry et la communauté de Communes cœur de Savoie.

Mieux intégrer la flore protégée dans la gestion forestière en forêt privée

Cette action proposera d'améliorer la connaissance des stations de Sabot de Vénus en forêt privée et de sensibiliser les propriétaires forestiers privés concernés à leur rôle et responsabilité en tant que donneur d'ordre dans les chantiers forestiers. Une partie de l'opération se concentrera sur le Sabot de Vénus, espèce emblématique en Chartreuse. Elle a cependant vocation à s'étendre dans la partie « sensibilisation » aux nombreuses espèces protégées présentes dans les forêts de Chartreuse.

Diffuser l'aide aux travaux forestier de la démarche « Sylv'acctes » pour favoriser la biodiversité en forêt

Les aides financières pour les travaux forestiers prévus en Chartreuse dans le cadre de la démarche Sylv'acctes se poursuivront (opération prévue sur 2020-2022) en forêt publique et privée. Les travaux possibles engagent le propriétaire à favoriser les essences endogènes au massif et valoriser le mode de gestion en futaie irrégulière afin d'anticiper notamment les effets du changement climatique.

Dans le même temps, il est prévu de soutenir un projet de « forêt vitrine » portée par l'association Sylv'acctes en collaboration avec Chartreuse Diffusion. Il s'agira d'aider la création d'un circuit en forêt valorisant les modes de gestion forestière vertueux en matière de biodiversité.

Poursuivre l'encadrement des activités de loisirs et de pleine nature (ALPN)

Afin de garantir la compatibilité entre les activités de pleine nature et la préservation de la biodiversité, le Parc :

- porte des démarches de sensibilisation aux milieux et espèces (signalisation de zones refuges, formation des acteurs touristiques),
- prend part au collectif biodiv'sport et aux commissions PDESI portées par les Départements de l'Isère et de la Savoie
- conseille et apporte des préconisations aux organisateurs de courses hors stades en Chartreuse. 2021 marquera la poursuite de ces démarches voire de leur renfort.



2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi

Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement

Encourager la construction durable et les matériaux biosourcés locaux

En 2021, le Parc poursuivra son **action sur les bâtiments durables et l'écoconstruction** avec l'organisation de nouvelles Matinées conseils rénovation permettant d'accompagner et de renseigner les porteurs de projets dans la rénovation du bâtiment privé.

Ces matinées sur un format de demi-journée permettent de rassembler les conseillers info énergie, les acteurs du bâtiment, des architectes, des bureaux d'études et des artisans RGE . Elles se font en partenariat avec Chambéry Métropole et Cœur

de Savoie, Cœur de Chartreuse, l'ALEC (la Métro), le Grésivaudan.

En raison du COVID, 3 matinées prévues en 2020 ont dû être reportées (St Egrève, Barberaz, Les Echelles). Nous espérons reporté ces matinées Printemps 2021 et Automne 2021 avec 2 nouvelles matinées prévues sur le secteur de Novalaise et Barraux.

Le Parc a également recensé les artisans reconnus RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et les valorise à travers un annuaire destiné aux grands publics permettant de répondre aux sollicitations des habitants.

> liste à retrouver sur :

<http://www.parc-chartreuse.net>



Développer les dynamiques d'économie circulaire

Dans le cadre de sa nouvelle charte 2020-2035, le Parc de Chartreuse souhaite accompagner la transition des entreprises vers l'économie circulaire. Le Parc propose de réaliser 2 actions à mener avec les partenaires sur 2021.

Réalisation d'un atelier Circulab animé par des consultants certifiés Circulab.

L'objectif est de rassembler différents acteurs d'une même chaîne de valeur afin de les faire réfléchir collectivement sur les opportunités et menaces concernant leur secteur à travers le prisme de l'économie circulaire :

- Elaborer une stratégie dans un contexte de raréfaction des ressources
- Anticiper les risques à venir sur la chaîne de valeur
- Identifier les meilleures opportunités économiques et régénératives

La chaîne de valeur retenue pourrait être la filière bois/ construction si les acteurs se mobilisent au travers d'un atelier qui vise à rassembler des entreprises appartenant à une zone géographique homogène de manière à faire émerger des synergies et des collaborations.

Chaque entreprise identifie en amont de l'atelier ce qu'elle a à offrir et ce dont elle a besoin :

- Ressources et matières : les déchets des uns (palettes, cartons, matière organique ...) peuvent devenir les ressources d'autres, réaliser des achats communs ...
 - Partage de capacités de production : matériels, temps machines, locaux ...
 - Partage de flux immatériels : compétences et expertises partagées, mutualisation de services ...
- Cet atelier constitue également une opportunité pour que les chefs d'entreprises apprennent à se connaître et favoriser ainsi la création d'un réseau inter-filière.

Organisation d'une bourse aux ressources

Le Parc propose d'organiser une bourse aux ressources rassemblant les entreprises de plusieurs EPCI et plusieurs clubs d'entreprises. Pour cette action, le périmètre Parc est pertinent.

Ces Bourses aux ressources participent également au renforcement des dynamiques collectives et inter-filières (1.4.2).

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Favoriser l'approvisionnement local pour la restauration hors domicile

Appui aux collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire

Pour 2021, il s'agira de renforcer l'accompagnement des communes pour l'amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire. Cet appui permet de fournir aux élus toutes les informations nécessaires concernant les filières locales d'approvisionnement en produits de qualité et d'apporter des éclairages sur la réglementation liée aux marchés publics de la restauration collective (rédaction des cahiers des charges) grâce à l'expertise d'une structure externe. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné à proposer un tel appui à l'ensemble des communes du Parc est en cours de réflexion.

Sensibiliser et accompagner le public précaire vers une alimentation durable

Les personnes précaires représentent un public cible généralement peu visé par les actions de promotion de l'achat local et du « bien manger ». Pourtant c'est aussi une des populations les plus touchées par les problématiques d'alimentation, notamment du fait de leur budget réduit et/ou de leur isolement social.

Dans le but de promouvoir une alimentation simple et équilibrée à partir de produits locaux et à prix abordables. Les animations proposées sont :

- des ateliers de cuisine participatifs accompagnés de diffusion d'information sur « où trouver des produits locaux ? », des informations sur la conception de repas équilibrés et la diffusion de fiches recettes « astuces pour manger bien et pas cher ». Ces ateliers seront menés par un professionnel de la nutrition dont le travail est axé sur l'utilisation de produits locaux en cuisine.

- la mise en place d'un jardin partagé au centre social des Pays du Guiers afin de sensibiliser les familles à la production de légumes par eux-mêmes. Des animations au jardin seront proposées afin de promouvoir l'auto-production de la terre à l'assiette.

Ces actions permettront de sensibiliser le public fragile à une alimentation locale et équilibrée et



de créer les conditions favorables pour inciter à la production d'aliments et à l'achat de produits locaux tout en donnant les bonnes « astuces » pour les rendre accessibles.

Sensibiliser et accompagner le passage à l'agriculture biologique afin de répondre aux attentes des consommateurs et aux enjeux environnementaux

Restituer l'état des lieux de l'agriculture biologique en Chartreuse et lancer les premières actions à destination des agriculteurs

Le Parc a beaucoup accompagné ces dernières années le développement de la vente directe et des circuits courts. Les consommateurs souhaitent à présent davantage de transparence sur les modes de productions des produits qu'ils achètent. En accompagnant le développement de l'agriculture biologique (AB), le Parc souhaite apporter une réponse à la demande croissante des consommateurs mais aussi aux agriculteurs du massif qui sont de plus en plus nombreux à se poser des questions sur la conversion au « bio ».

Il s'agira ensuite d'identifier les « leviers d'actions » et les « filières porteuses » pour engager des actions concrètes permettant le développement du bio en Chartreuse. Ces actions seront élaborées en étroite collaboration avec l'Association des Agriculteurs de Chartreuse, le Parc et les structures techniques spécialisées.

Soutenir le développement de petites filières qui répondent aux enjeux environnementaux et d'alimentation locale

Accompagner les actions pédagogiques sur la truffe de Chartreuse

En lien avec plusieurs associations de bénévoles du territoire, le Parc accompagne le développement de la production de truffe en identifiant les zones sur lesquelles une telle installation pourrait apporter un gain écologique (récupération de zones en friche, débroussaillage, etc.). L'opération comprendra plusieurs types d'actions :

- Actions pédagogiques : mise en place d'une truffière pédagogique à Crolles, animation de réunions de sensibilisation à destination des communes du Parc
- Expérimentation sur les interactions vignes et arbres truffiers : suivi de 3 plantations installées chez des viticulteurs
- Formation/transmission du savoir-faire : interventions/démonstration terrain, organisation de manifestations pédagogiques dans le cadre d'un partenariat avec des écoles hôtelières



Renforcer les partenariats avec les centres de formation agricoles autour de la valorisation des variétés anciennes

Le Parc œuvre depuis 2016 à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse. En 2021 se poursuivront les expérimentations amorcées en 2019 et 2020 :

- Accompagnement du lycée horticole de Saint-Ismier et de son exploitation pour le développement d'une production de semences de variétés locales de fruits et légumes (« semences d'ici ») et le greffage du verger de La Batie avec des variétés du massif ;
- Implication de nouveaux binômes maraîcher / restaurateur « De la graine à l'assiette » pour une valorisation des fruits et légumes de Chartreuse dans les assiettes ;
- Lancement du nouveau partenariat avec le Lycée du Bocage à Chambéry (production de semences, organisation de formations « Faites vos graines », lien avec la Société d'horticulture de Savoie, ...);
- Accompagnement des porteurs de projets (pépinières, maraîchage, vergers, ...)

Le troc de graines et semences locales mis en place en 2019 via la plateforme Sharetreuse devra être renforcé en 2021. Le Parc s'appuiera sur un réseau de 70 personnes ayant suivi la formation « faites vos graines ».

Cette démarche va s'insérer en 2021 et 2022 dans le projet « JARDIN'R : Renouveau jardinier dans les territoires ruraux : creuset et révélateur des transitions alimentaires, sociales, économiques et environnementales » cofinancé par la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso dans le cadre des appels à projets « Transitions alimentaires et agroécologiques ». Projet porté par le Laboratoire d'études rurales (Université Lumière Lyon 2 / ISARA), en partenariat avec les Parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche, du Pilat, du Vercors, du massif des Bauges, des Baronnies provençales et de Chartreuse, l'union régionale des CPIE et 3 CPIE d'AURA et l'association Cap Rural.





Axe 3

Une Chartreuse en transitions

UN TERRITOIRE FERTILE POUR DE MULTIPLES TRANSITIONS

Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous avons voulu pour ce troisième axe consacré aux transitions. Ce sont des défis difficiles, mais nous savons qu'il faut les relever. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie que nous en produisons.

Il s'agit aussi d'identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce.

Le territoire se saisira des opportunités offertes par le numérique, aussi bien en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social. Enfin, ces différentes dynamiques peuvent être à l'origine de nouvelles manières d'agir...

L'expérimentation et l'innovation sont dans l'ADN du Parc naturel régional de Chartreuse depuis toujours.

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité

Sensibiliser les jeunes à la maîtrise des consommations énergétiques

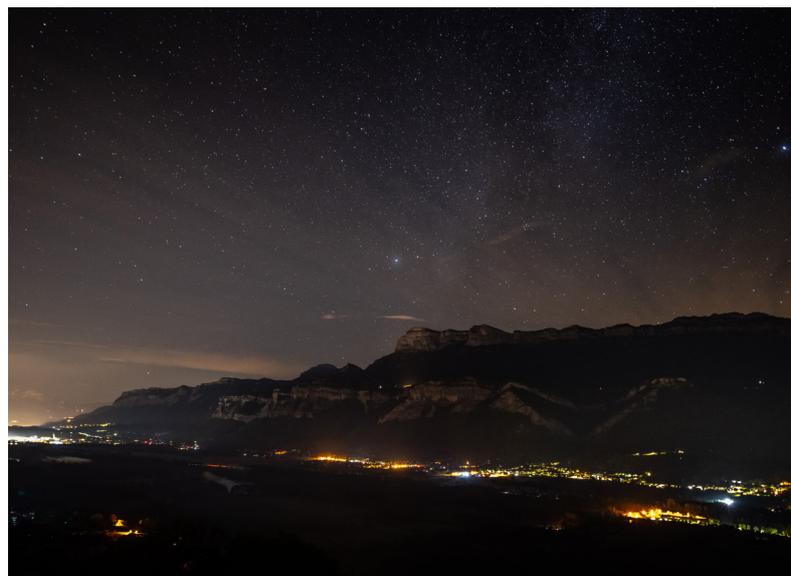
Le Parc poursuit son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre du projet pédagogique « Ma quête d'écoconstruction » qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bio-climatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise...

Poursuivre le projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés »

En collaboration avec les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Pilat, et dans le cadre du projet LEADER « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés », le Parc va diffuser dès début 2021 un guide de préconisations sur l'éclairage nocturne, à destination des communes, mais également des acteurs privés et du grand public. L'objectif est d'accompagner les communes à la rénovation de leur éclairage public et à la compréhension des enjeux croisés (énergie, santé, biodiversité), de sensibiliser le grand public à l'importance de la qualité du ciel nocturne via l'organisation d'événements, et enfin de démarrer un travail de sensibilisation auprès des acteurs privés (entreprises, commerces).

Accompagner les communes à la rénovation de leurs bâtiments publics

Le Parc poursuit son travail de terrain permettant d'identifier les projets de rénovation des communes, de les aider à solliciter les partenaires adéquats (associations de maîtrise de l'énergie, CAUE, syndicats d'énergie) et à mobiliser des financements.



Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

Développer la méthanisation agricole

Le Parc va mener une étude de pré-faisabilité méthanisation sur la vallée du Guiers, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et la Chambre d'agriculture. Ce travail a pour objectif d'identifier les conditions de développement d'une ou plusieurs unités de méthanisation agricole sur le territoire, et de mobiliser les agriculteurs intéressés et concernés par un tel projet. Cette étude doit porter une attention particulière aux contraintes environnementales, et identifier sous quelles conditions les projets participeront bien à la résilience des exploitations.

Développer le bois énergie, de façon performante, et en lien avec les capacités d'exploitation du territoire

Une analyse de la production en bois bûche des professionnels du territoire est prévue en 2021. Elle sera complétée par des opérations de sensibilisation du grand public sur l'utilisation optimal du bois de chauffage. Cette opération doit participer à l'amélioration de l'utilisation du bois sous forme de bûche chez les particuliers afin de préserver la qualité de l'air.

D'autre part, le Parc poursuit son action de soutien au développement de chaufferies et de réseaux de chaleur sur le territoire, avec l'aide de partenaires privés et des associations de développement des Energies renouvelables (Ageden, Asder, Alec). Cette action se matérialise par des études de pré-faisabilité, l'organisation de réunions avec les élus et l'aide à la recherche de financements. Le Parc accompagnera également les entreprises souhaitant s'investir pour participer à la structuration de l'approvisionnement des chaufferies bois proches.

Enfin, plusieurs projets partenariaux sont engagés et vont se poursuivre en 2021, sur la structuration des filières d'approvisionnement des grosses chaufferies, en particulier avec les agglomérations voisines : Grand Chambéry, Pays Voironnais et Métropole de Grenoble. Le Parc poursuit également sa coopération avec les territoires voisins dans le cadre du projet « Forêt horizon 2030 ».



3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent

Poursuivre l'animation du dispositif Sylv'actes de soutien aux travaux forestiers

Ce dispositif a été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés de financer des travaux forestiers vertueux pour le climat dans les massifs forestiers français (stockage de carbone, réduction des risques naturels, infiltration des eaux...). Cela s'est traduit par la mise en place d'itinéraires sylvicoles concertés permettant aux propriétaires forestiers de bénéficier d'aides pour certains travaux forestiers. Ces itinéraires, validés en 2019, visent notamment à

aider la conversion des forêts résineuses de basse altitude en favorisant des essences plus adaptées. L'animation de ce dispositif se poursuivra en 2021, notamment en forêt communale.

Animer les actions et réflexions pour la prise en compte du changement climatique en forêt

Le Parc animera des moments d'échanges pour les acteurs de la forêt du territoire sur la base des actions en cours ou à venir sur l'installation d'essences forestières potentiellement adaptées aux effets du changement climatique.

Ces projets suscitent beaucoup d'interrogations des différents partenaires du Parc. Sa mise en œuvre sera donc suivie attentivement afin d'éviter de possibles dérives pouvant impacter la biodiversité forestière.



d'expériences entre agriculteurs et en s'appuyant également sur les structures techniques.

Rédiger une nouvelle candidature LEADER en lien avec la question de la résilience et de l'adaptation au changement climatique

Le programme européen de développement rural, LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), court sur la période 2014-2020 mais sera prolongé jusqu'en 2022, avec une enveloppe complémentaire. L'année 2021 sera celle de la finalisation de l'évaluation de ce programme, pour en tirer les principaux enseignements, mais surtout celle d'un temps de réflexion et de rédaction de la nouvelle candidature, appuyée sur la question de la résilience et l'adaptation au changement climatique.

Rédiger une nouvelle candidature ESPACE VALLEEN pour la diversification touristique de la destination Chartreuse

Depuis plus de 20 ans le Parc porte une politique de diversification touristique s'appuyant, entre autres, sur les politiques de massif et leurs dispositifs, dont « l'espace valléen ». Ce dispositif accompagne les territoires de montagne des Alpes françaises dans leur développement touristique en vue de réduire leur dépendance à la neige. Le Parc de Chartreuse s'inscrit dans ce dispositif depuis sa création.

La programmation 2021-2027, à laquelle le Parc se portera candidat, répondra à trois enjeux prioritaires :

- accompagner l'adaptation au changement climatique dans le sens de la transition écologique
- poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (séduire les clientèles jeunes, sensibilité environnementale...)
- favoriser la cohérence territoriale

Sensibiliser les jeunes aux effets du changement climatique

Le projet pédagogique « Phénoclim » sur le suivi participatif du changement climatique et le projet « Le 4E : Elèves Economes En Energie » seront proposés aux classes du 1^{er} et du 2nd degré afin de sensibiliser les jeunes au changement climatique et aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement.

Accompagner les agriculteurs du territoire dans l'adaptation au changement climatique

L'AAC a souhaité engager une nouvelle dynamique autour de la question suivante : « Comment les agriculteurs peuvent-ils s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau ? ».

Cette démarche a permis d'amorcer durant l'hiver 2019 – 2020, une réflexion prospective sous la forme d'ateliers. Voici les thèmes et les actions issus de ce travail collectif : améliorer la vie du sol, initier des projets autour de l'agroforesterie avec un groupe d'agriculteurs, valoriser les espaces pastoraux et intermédiaires, améliorer les pratiques de gestion des prairies par des actions techniques et des formations, créer une banque de fourrage à destination des éleveurs du massif, améliorer la gestion de l'eau par la création d'un observatoire à l'échelle du territoire.

Les premières actions concrètes seront mises en place dès 2021 en privilégiant les échanges

3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Développer l'utilisation collective des voitures individuelles

Développer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour massifier les initiatives locales de sensibilisation à la mobilité alternative

Dans le cadre du programme PEnD-AURA +, le Parc a lancé, fin 2020, un réseau des ambassadeurs de la mobilité, « Chartreuse en mouvement », qui vise à déployer des initiatives locales, à mettre en relation les porteurs de projets et à pérenniser la dynamique. En 2021, le Parc poursuivra l'animation du réseau et accompagnera des projets identifiés : mise en place de solutions d'autopartage, financement d'animations covoiturage...

Lancer et accompagner la mise en place de solutions d'autopartage

En 2021, le Parc entamera plusieurs actions afin de promouvoir le développement de solutions d'autopartage sur le territoire : lancement d'une étude de faisabilité, accompagnement de la commune de Saint Pierre de Chartreuse afin d'expérimenter la mise en place d'un minibus partagé dans une logique de mobilité solidaire et inclusive, démarrage d'une réflexion sur les opportunités de mise en partage grâce à la solution Citiz, favoriser le développement de l'autopartage entre particuliers.

Animer le dispositif d'autostop organisé Rezo Pouce

Déployé depuis trois ans, ce dispositif vise à rendre visible et à favoriser la pratique de l'autostop comme pratique de mobilité à part entière. Une troisième tranche a été déployée, en coopération tripartite avec Coeur de Savoie et Grand Chambéry.



Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité

Développer l'usage du vélo quotidien sur le territoire

Le Parc lance un schéma directeur vélo, il s'agit d'une étude de planification des aménagements nécessaires pour faciliter et développer la pratique du vélo sur des usages quotidiens. Cette étude sera réalisée en étroite collaboration avec les territoires partenaires, qui possèdent déjà des documents de planification, et accordera une attention particulière aux problématiques rurales et de moyenne montagne.

Proposer un projet pédagogique lié à la thématique de la mobilité aux scolaires

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur leur lieu de vie idéal et leurs habitudes de déplacement. En 2021, 3 classes participeront à ce projet pédagogique. Par ailleurs, le Parc souhaite faire bénéficier 3 établissements scolaires du programme Moby à l'école sur une durée de deux ans. Ce dernier vise à développer un plan de mobilité pour l'établissement scolaire (PDES) et à engager une dynamique de sensibilisation auprès des élèves, parents et enseignant.e.s. Les établissements scolaires seront sélectionnés selon une liste de critères définis au préalable.

3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population

Mise en ligne d'une application permettant de trouver les commerçants, les artisans et les services existants autour de soi.

Depuis le début de la crise sanitaire, faciliter la transition numérique des professionnels (commerçants, artisans ...) est devenu un enjeu économique et social central. C'est pourquoi le Parc a mis en place un site mobile acheter-en-chartreuse.fr A destination des habitants ou des touristes de passage dans nos communes, cette application permet de trouver les commerçants, les artisans et les services existants autour de soi. En développant cette application, le Parc souhaite promouvoir la consommation locale.

Pour les professionnels, il s'agit d'un portail gratuit leur permettant de gagner en visibilité sur le web. Les communes peuvent également renseigner les informations concernant les services publics (mairie, poste ...).

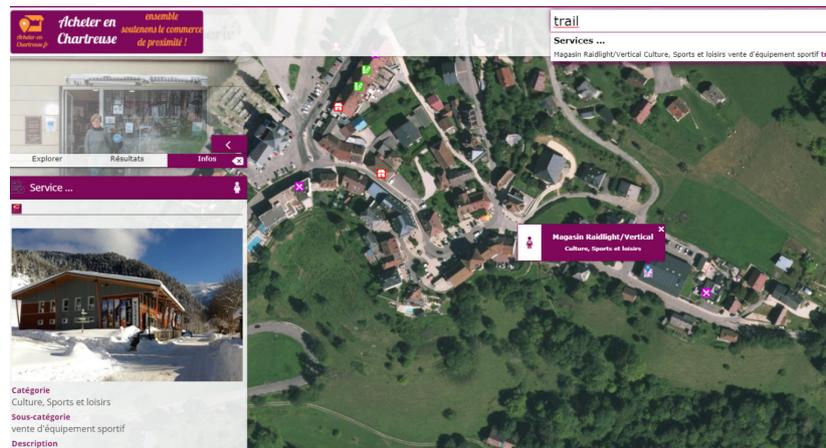
www.acheter-en-chartreuse.fr

Déploiement d'une application de gestion web des réseaux humides

En 2021 sera finalisée pour les communes de cœur de Chartreuse dans un premiers temps, et pour les EPCI partenaires dans un second temps, la mise en place une application Web-SIG dédiée à l'inventaire, à la gestion patrimoniale et à la planification de l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif (eaux usées) ou d'adduction d'eau (eau potable).

Elle permettra la cartographie, le diagnostic, et l'exploitation des réseaux humides.

Ces fonctionnalités sont déployées afin d'être adaptées aux usages mobiles (smartphones, tablettes) et de permettre une exploitation des données sur le terrain



Déploiement d'une application de prévention des conflits d'usage en milieu forestier

Dans le cadre de la démarche Forêt d'exception, le Parc, en partenariat avec l'ONF, propose d'étendre à l'échelle du massif un outil cartographique permettant d'informer en amont sur les chantiers forestiers pouvant impacter les sentiers de randonnée inscrits au PDIPR. Cet outil s'appuie sur le SIT et le schéma de production des Bois de Chartreuse. Il permet, dans un premier temps aux techniciens de l'ONF, de signaler simplement des lieux et période de chantier. Les offices du tourisme seraient les relais pour informer les usagers des zones à éviter.

Mise à disposition d'une plateforme de catalogage pour le Grésivaudan et Espace Belledonne

Dans le cadre de la convergence des différents Systèmes d'Informations Géographiques, comprenant moyens humains, plateformes informatiques et jeux de données, le géo-catalogue du Parc, véritable source d'information des données, sera ouvert aux services du Grésivaudan et de l'espace Belledonne.

Développement d'une application de suivi et de gestion de l'entretien des voiries communales et chemins ruraux, pour l'ensemble des communes du Parc

Cet outil permettra la digitalisation, la qualification ainsi que le suivi au fil du temps de la voirie communale (domaine public des communes) et des chemins ruraux (domaine privé des communes) Des tableaux de bord afficheront dynamiquement les longueurs par commune et par type de voirie, de revêtement ...

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble



Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être

Favoriser l'émergence de nouveaux lieux d'activités

En 2021, le Parc continuera d'accompagner techniquement et financièrement les espaces de coworking et Tiers Lieux...

Dans une logique d'échanges d'expériences et d'innovation, le Parc souhaite mettre en réseau les espaces de coworking et Tiers lieux de Chartreuse. Ce travail se fera en lien avec les EPCI, communes et départements.

Poursuivre la création d'un outil de formation et d'information sur la construction bois et la rénovation énergétique

Dans le cadre du TEPOS Chartreuse-Voironnais, une étude de préfiguration menée en 2019 a permis de définir les contours et le phasage d'un outil de formation et d'information sur la construction bois et à la rénovation énergétique. La 1^{ère} phase opérationnelle consistera à se mettre en réseau avec les acteurs de la formation et à ébaucher un outil d'orientation en lien avec la maison de l'emploi et les

associations relais sur le territoire.

S'impliquer dans le projet forestier « Metis » (Mobiliser à l'échelle territoriale par l'innovation et la synergie)

En 2019, le Parc s'est associé au projet régional METIS en tant que territoire pilote dans l'objectif d'apporter une réponse structurée et innovante en faveur de l'adaptation de la sylviculture au changement climatique, l'accroissement durable de la mobilisation et la valorisation de bois. En 2021, le programme prendra fin et un rendu sera proposé pour le territoire afin de présenter les différentes actions : documents de mobilisation territoriaux public-privé, tests sur les nouveaux modes d'exploitation.

Favoriser et accompagner l'adaptation des services culturels à la population

Il s'agit d'accompagner des projets qui nourrissent la vie et la dynamique culturelle à l'année en Chartreuse (Saison culturelle de l'AADEC dans les Entremonts, programme culturel itinérant en plaine du Guiers/ Val de Couz et alentours avec Instinctaf, le festival d'arts de rue « Les Endimanchés » et de nombreuses manifestations culturelles et artistiques sur le territoire)

Le Parc soutiendra et mobilisera des projets artistiques et culturels au service de la sensibilisation aux milieux et pratiques de l'élevage, du pastoralisme, et de la forêt.

Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales

Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales

Le Parc poursuivra la sensibilisation de jeunes à l'alimentation locale et à l'alimentation santé, aux usages du bois, aux sports et à la nature (Echappées nordiques et alpines en Chartreuse, Biathlon hors-neige et forêt, Trail, santé et nature).

Mieux accueillir en forêt et sensibiliser le grand public et les jeunes aux pratiques forestières

Le Parc poursuivra l'organisation de l'opération « vis ma vie de bûcheron » durant la saison estivale 2021. Cette opération sera menée avec l'appui de l'interprofession Fibois38, de l'association des ETF d'Isère-Drôme, de la Coforet, de l'ONF, du groupement de sylviculteur Chartreuse et du CIBC. Les animations s'appuieront sur des visites de chantiers forestiers pour le grand public, des visites chez des artisans « bois » et des exercices pratiques de martelage en forêt privée et publique (marteloscopes de Bens au Sappey en Chartreuse et du Col de porte). En 2021, un nouveau marteloscope sera proposé côté Savoie en lien avec Grand Chambéry. Enfin, afin de répondre aux retours de l'enquête de satisfaction, un livret pédagogique complémentaire des visites sera développé pour le jeune public.





Comment suivre l'actualité du Parc de Chartreuse ?



Facebook : @parcdechartreuse



La chaîne Youtube du Parc de Chartreuse



www.parc-chartreuse.net



> Inscrivez-vous à la newsletter du Parc en écrivant à accueil@parc-chartreuse.net ou directement sur le site internet www.parc-chartreuse.net

Pour aller plus loin

Consultez la charte du Parc et le projet de charte 2020-2035 sur www.parc-chartreuse.net/chartreuse2035

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Place de la mairie

38 3870 Saint-Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20



Parc
naturel
régional
de Chartreuse